

## Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 31927**

### Intitulé

Contrôleur de gestion

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
CCI Paris Ile-de-France / ITESCIA (Paris)	Président

### Niveau et/ou domaine d'activité

**II (Nomenclature de 1969)**

**6 (Nomenclature Europe)**

**Convention(s) :**

**Code(s) NSF :**

314r Analyse financière, contrôle de gestion, expertise comptable

**Formacode(s) :**

### Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Les principales activités du(de la) contrôleur(euse) de gestion sont :

- la construction, la mise en œuvre, le suivi et la révision de la procédure budgétaire
  - la réalisation d'études de coûts et de rentabilité d'une activité
  - la collecte d'informations fiables et leur mise à disposition en temps voulu
  - la remontée des informations et de leur analyse vers la direction générale (reporting)
  - la contribution à la définition de plans d'actions correctives et leur suivi
  - une veille métier et technologique
  - l'organisation et le suivi du contrôle interne et de l'audit interne
  - L'accompagnement des responsables opérationnels en termes d'objectifs, de management et de formation
  - La mise en œuvre d'indicateurs financiers et non financiers nécessaires au pilotage de l'activité
  - La contribution aux programmes d'amélioration continue
  - L'automatisation des procédures en utilisant les innovations technologiques
  - L'adaptation du système d'information aux besoins applicatifs et réglementaires de l'entreprise
  - La contribution « métier » aux projets d'évolution du SI
- Le(la) contrôleur(euse) est capable de :
- Réaliser et coordonner une procédure budgétaire
  - Mesurer et analyser les coûts et les résultats liés à l'activité de l'entreprise
  - Mettre en place et gérer les procédures et outils d'aide à la prise de décision
  - Développer une démarche d'amélioration continue de la performance de l'activité
  - Adapter le système d'information au processus d'intelligence économique

### Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Le(la) contrôleur(euse) de gestion peut travailler dans tous les secteurs d'activité : Automobile, aéronautique, transports, agroalimentaire, activités informatiques, distributions généralistes et spécialisées, commerce, intermédiaires de recrutement, banques et assurances, conseils et gestion des entreprises, construction...

Contrôleur(euse) de gestion

Contrôleur(euse) de gestion budgétaire ou Contrôleur(euse) budgétaire

Contrôleur(euse) de gestion financière ou Contrôleur(euse) financier(e)

Responsable du contrôle de gestion ou Responsable du service contrôle de gestion

Contrôleur(euse) de gestion central(e)

Contrôleur(euse) de gestion industriel(le)

Contrôleur(euse) de gestion commercial(e)

### Codes des fiches ROME les plus proches :

M1204 : Contrôle de gestion

M1202 : Audit et contrôle comptables et financiers

### Modalités d'accès à cette certification

#### Descriptif des composantes de la certification :

\* Les évaluations en formations initiale et continue de la certification se présentent sous la forme de :

5 études de cas basées chacune soit sur une situation d'entreprise fictive soit sur une situation d'entreprise réelle contextualisée.

Chaque évaluation permet de valider une compétence : elle est sanctionnée par un certificat de compétences capitalisable pour l'obtention de la certification. Cinq compétences sont ainsi évaluées sous la forme de Blocs de compétences.

d'une soutenance finale devant un jury de professionnels/les comportant la présentation d'un mémoire professionnel basé sur un projet professionnel réel réalisé dans le cadre d'un cursus en alternance, pour les candidats de la formation initiale, d'un stage en entreprise de 2 à 3 mois ou période de professionnalisation, pour les candidats de la formation continue

\* L'évaluation des expériences dans le cadre de la VAE est réalisée par un jury de professionnels/les qui examine les preuves produites par le/la candidat(e) et réalise un entretien basé sur les différentes activités professionnelles présentées par le/la candidat(e) afin de valider

les compétences mobilisées pour les réaliser.

La certification est délivrée lorsque le/la candidat(e) (hors VAE) a validé les deux modalités ci-avant (capitalisation des 5 blocs et validation de la soutenance du mémoire professionnel).

**Bloc de compétence :**

INTITULÉ	DESCRIPTIF ET MODALITÉS D'ÉVALUATION
Bloc de compétence n°1 de la fiche n° 31927 - Adapter le système d'information au processus d'intelligence économique	<p><b>Compétences évaluées :</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Formaliser le processus de recueil, de traitement et de transmission de l'information de gestion et financière</li><li>• Contrôler l'efficacité du système d'information de gestion</li><li>• Sélectionner et organiser la mise en place d'un nouvel outil logiciel ou numérique</li><li>• Identifier l'impact d'une évolution technologique sur le métier</li><li>• Mettre en place un dispositif de veille pour anticiper les évolutions technologiques</li></ul> <p><b>Modalité d'évaluation</b></p> <p>Les candidats réalisent une <b>étude de cas d'entreprise</b> visant à présenter la cartographie des flux d'informations de gestion et financières, les opérations à automatiser, la remodelisation des processus, le choix des indicateurs de performance du système d'information, les propositions d'améliorations du système d'information, le dispositif de veille technologique et à démontrer la connaissance des outils technologiques applicables à la gestion.</p> <p>Il s'agit d'une <b>évaluation écrite</b>, réalisée en centre, d'une durée maximale de 4 heures, par un enseignant professionnel.</p> <p><b>Modalités de validation</b></p> <p>La validation du 5<sup>ème</sup> bloc de compétences est sanctionnée par un certificat de compétences capitalisable pour l'obtention de la certification de Contrôle de Gestion.</p>

INTITULÉ	DESCRIPTIF ET MODALITÉS D'ÉVALUATION
<p>Bloc de compétence n°2 de la fiche n° 31927 - Réaliser et coordonner une procédure budgétaire</p>	<p><b><u>Compétences évaluées :</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Etablir un schéma directeur des budgets</li> <li>• Déterminer les données prévisionnelles en termes d'activité et de moyens pour atteindre les objectifs</li> <li>• Elaborer les différents budgets en tenant compte du découpage fonctionnel de l'organisation</li> <li>• Concevoir et mettre en place une procédure de révisions des budgets</li> <li>• Etablir les documents de synthèse prévisionnels</li> </ul> <p><b><u>Modalité d'évaluation</u></b></p> <p>Les candidats réalisent une <b>étude de cas d'entreprise</b> visant à construire les différentes étapes d'une procédure budgétaire</p> <p>Il s'agit d'une <b>évaluation écrite</b>, réalisée en centre, d'une durée maximale de 4 heures, par un enseignant professionnel.</p> <p><b><u>Modalités de validation</u></b></p> <p>La validation du 1<sup>er</sup> bloc de compétences est sanctionnée par un certificat de compétences capitalisable pour l'obtention de la certification de Contrôle de Gestion.</p>

**INTITULÉ****DESCRIPTIF ET MODALITÉS D'ÉVALUATION**

Bloc de compétence n°3 de la fiche n° 31927 - Mesurer et analyser les coûts et les résultats liés à l'activité de l'entreprise

**Compétences évaluées :**

- Calculer les différents coûts d'un produit ou service ou centre de responsabilité
- Analyser le chiffre d'affaires et la rentabilité de l'entreprise
- Déterminer les taux de marge réels permettant de dégager la rentabilité et de réaliser des prévisions
- Déterminer le coût prévisionnel d'un produit ou service ou centre de responsabilité
- Analyser les écarts entre les prévisions et les réalisations

**Modalité d'évaluation**

Les candidats réalisent une **étude de cas d'entreprise** visant à réaliser les différentes étapes et éléments de calculs des coûts, d'analyse des écarts, et de préconisation d'actions correctives.

Il s'agit d'une **évaluation écrite**, réalisée en centre, d'une durée maximale de 4 heures, par un enseignant professionnel.

**Modalités de validation**

La validation du 2<sup>ème</sup> bloc de compétences est sanctionnée par un certificat de compétences capitalisable pour l'obtention de la certification de Contrôle de Gestion.

INTITULÉ	DESCRIPTIF ET MODALITÉS D'ÉVALUATION
<p>Bloc de compétence n°4 de la fiche n° 31927 - Mettre en place et gérer les procédures et outils d'aide à la prise de décision</p>	<p><b>Compétences évaluées :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Concevoir des outils de pilotage de l'activité : tableaux de bord, indicateurs de gestion, procédure de suivi de l'activité, reporting</li> <li>• Garantir la fiabilité des flux d'informations financières en mettant en place et en améliorant les procédures de gestion</li> <li>• Proposer aux décideurs des pistes d'amélioration ou des alternatives pour atteindre les objectifs définis</li> </ul> <p><b>Modalité d'évaluation</b></p> <p>Les candidats réalisent une <b>étude de cas d'entreprise</b> visant à présenter la procédure de contrôle des flux d'informations, la conception des tableaux de bord et reporting, le choix d'indicateurs de gestion et les pistes d'amélioration de la rentabilité.</p> <p>Il s'agit d'une évaluation écrite réalisée en centre, d'une durée maximale de 4 heures, par un enseignant professionnel.</p> <p><b>Modalités de validation</b></p> <p>La validation du 3<sup>ème</sup> bloc de compétences est sanctionnée par un certificat de compétences capitalisable pour l'obtention de la certification de Contrôle de Gestion.</p>

INTITULÉ	DESCRIPTIF ET MODALITÉS D'ÉVALUATION
Bloc de compétence n°5 de la fiche n° 31927 - Développer une démarche d'amélioration continue de la performance de l'activité	<p><b>Compétences évaluées :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Elaborer et conduire un audit interne permettant d'identifier les risques</li> <li>• Formaliser des recommandations pour contourner les risques identifiés et conduire à la création de valeur</li> <li>• Diagnostiquer l'environnement économique de l'entreprise</li> <li>• Définir et analyser les indicateurs de performance de l'activité permettant de dégager des leviers d'actions</li> <li>• Sélectionner et exploiter les outils d'amélioration continue de la performance des processus de l'entreprise</li> </ul> <p><b>Modalité d'évaluation</b></p> <p>A partir <b>d'une mise en situation professionnelle réelle ou fictive</b>, les candidats réalisent un projet d'audit du processus d'amélioration continue de la performance.</p> <p>Il s'agit d'une évaluation portant sur <b>un dossier écrit et une présentation orale</b>. Cette dernière est réalisée en centre, d'une durée maximale de 2 heures, et effectuée par un jury constitué de professionnels et d'enseignants.</p> <p><b>Modalités de validation</b></p> <p>La validation du 4<sup>ème</sup> bloc de compétences est sanctionnée par un certificat de compétences capitalisable pour l'obtention de la certification de Contrôle de Gestion.</p>

**Validité des composantes acquises : illimitée**

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUI/NON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	2 professionnels/les + 2 représentants/es de l'autorité délivrant la certification
En contrat d'apprentissage	X	2 professionnels/les + 2 représentants/es de l'autorité délivrant la certification
Après un parcours de formation continue	X	2 professionnels/les + 2 représentants/es de l'autorité délivrant la certification
En contrat de professionnalisation	X	2 professionnels/les + 2 représentants/es de l'autorité délivrant la certification
Par candidature individuelle	X	
Par expérience dispositif VAE prévu en 2005	X	2 professionnels/les (50% salarié/e - 50% employeur/euse) + 2 représentants/es de l'autorité délivrant la certification

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS	ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

**Base légale****Référence du décret général :****Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :**

Arrêté du 8 octobre 2004 publié au Journal Officiel du 10 octobre 2004 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour cinq ans.

**Référence du décret et/ou arrêté VAE :****Références autres :**

Arrêté du 11 septembre 2018 au Journal officiel du 18 décembre 2018 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour un an au niveau II, sous l'intitulé "Contrôleur de gestion" avec effet du 29 novembre 2018 au 18 décembre 2019.

Arrêté du 19 novembre 2013 publié au Journal Officiel du 29 novembre 2013 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour cinq ans, au niveau II, sous l'intitulé "Contrôleur de gestion" avec effet au 22 juillet 2013, jusqu'au 29 novembre 2018.

Arrêté du 18 avril 2013 publié au Journal Officiel le 28 avril 2013 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Modification de l'autorité responsable

Arrêté du 12 juillet 2010 publié au Journal Officiel du 22 juillet 2010 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour trois ans, au niveau II, sous l'intitulé Contrôleur de gestion, avec effet au 22 juillet 2010, jusqu'au 22 juillet 2013.

**Pour plus d'informations****Statistiques :****Autres sources d'information :**

Site internet : [www.itescia.fr](http://www.itescia.fr)

Mail : [info@itescia.fr](mailto:info@itescia.fr)

**ITESCIA****Lieu(x) de certification :**

: Île-de-France - Val-d'Oise ( 95) [Pontoise]

CCI Paris Ile-de-France / ITESCIA (Paris) : Île-de-France - Val-d'Oise ( 95) [PONTOISE]

CCI Paris Ile de France - ITESCIA - 8 rue Pierre de Coubertin, 95300 PONTOISE

**Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :**

CCI Paris Ile de France - ITESCIA - 8 rue Pierre de Coubertin, 95300 PONTOISE

CCI Paris Ile de France - ITESCIA - 8 rue Pierre de Coubertin, 95300 PONTOISE

CCI de Rennes Bretagne - Faculté des Métiers Ker-Lann - rue des Frères Montgolfier, 35172 Bruz

CCI de Région des Iles de Guadeloupe - CENCI - Hôtel consulaire - rue Félix Eboué, 97159 Pointe-à-Pitre

CCI du Côte d'Or - Pôle formation - 21800 Quetigny

CCI de Pointe-Noire - 35, bd du Général de Gaulle, Pointe Noire, République du Congo

CCI Paris Ile de France - ESSYM - 44 Rue Raymond Patenotre, 78120 Rambouillet

CCI Martinique - Zone de Manhity - 97232 Lamentin

CCI Ile de la Réunion - 97404 Saint-Denis

**Historique de la certification :**

- 1991 - 2003 : La formation de contrôleur de gestion est organisée dans le cadre du programme structurel qualifiant de la Région Ile de France et du FNE Cadres. La formation était validée par un certificat de formation supérieure de la CCI de Versailles, Val d'Oise/ Yvelines : 183 formés - 165 titulaires - Taux d'emploi moyen dès la sortie de la formation : 70% (dans le métier)

- Octobre 2004- Enregistrement de la certification au RNCP sous le code NSF : 314 r

**Certification précédente :** Contrôleur de gestion